



COMMUNE
SEPTÈMES-LES-VALLONS

ADAPTONS-NOUS ENCORE + À NOS SPÉCIFICITÉS



UN PLUi + PROCHE DE NOS TERRITOIRES

Notre défi

Appliquer un seul et unique règlement du PLUi pour les 18 communes du Territoire, tout en permettant à des projets spécifiques de se réaliser dans nos communes.



Les OAP sectorielles sont facultatives. Elles complètent le règlement du PLUi, là où des projets particuliers doivent voir le jour. Sur un secteur précis, elles définissent les grandes lignes des projets futurs et garantissent leur intégration durable dans l'environnement urbain, paysager et naturel.

+ D'ORIENTATIONS POUR BIEN AMÉNAGER

Chaque OAP sectorielle définit des objectifs en matière d'aménagement, d'habitat, de transports-déplacements, de développement économique ou d'équipements d'un secteur à urbaniser.

- L'OAP sectorielle « d'intention » définit les grands principes du projet et les modalités de son intégration dans le contexte environnant.
- L'OAP sectorielle de « composition » précise plus finement les caractéristiques du projet : formes urbaines, implantations...

+ DE PROJETS SUR MA COMMUNE

Parmi la cinquantaine d'OAP sectorielles du Territoire Marseille Provence, deux concernent directement ma commune :

L'OAP du Centre-ville / Gare

- Renforcement du centre-ville grâce à l'aménagement d'un ensemble de logements diversifiés et de commerces ;
- Amélioration du cadre de vie grâce à une circulation apaisée et à la création d'espaces publics en lien avec le centre-ville et la gare ;
- Mise en valeur paysagère du site en cohérence avec son environnement.

L'OAP du Vallon d'OI

- Développement de la production d'énergies renouvelables et maintien d'une partie du recyclage des déchets ;
- Renaturation d'une partie du site avec le renforcement de l'accès au massif de l'Etoile et le développement des activités agricoles et silvo-pastorales.



DOCUMENT
PROVISOIRE

Orientations d'aménagement et de programmation par vocations

- Habitat
- Mixte (habitat, services, commerces)
- Économie (bureaux, artisanats, entrepôts)
- Tourisme
- Valorisation des espaces naturels et agricoles

Centre-ville / Gare

Le Vallon d'OI



0 500 m

Source : IGN BDTopo2014, DGFIP Cadastre 2015 Agam 2017